



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 11 octobre 2021

AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Résultats de la commission départementale d'aménagement commercial de la Moselle du 6 octobre 2021

Dossier n°308 : Sarreguemines

Avis défavorable à l'extension d'un ensemble commercial pour la création d'un supermarché à l enseigne « So.bio » de 523,61 m² de surface de vente (secteur 1 : commerce de détail à prédominance alimentaire) et d'un magasin de vente de pièces détachées et réparations automobiles à l'enseigne « Référence Pare-Brise » de 74,44 m² de surface de vente (secteur 2 : autres commerces de détail et activités de prestation de services à caractère artisanal), 12 rue du Maréchal Kellermann, à Sarreguemines par la SCI BN.

- Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ces informations -

Contacts presse

Noëly Ballabio : 06 18 36 20 07

Loïcia Lepage : 06 85 23 33 90

Mél : pref-communication@moselle.gouv.fr

9, place de la préfecture – 57 034 Metz

Cabinet du préfet de la Moselle
Service départemental de la
communication interministérielle